

Déclarations du vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, E. Vénizélos à l'issue de sa rencontre avec son homologue de la Bosnie-Herzégovine, Zlatko Lagumdžija, (Sarajevo, 19 février 2014)

mercredi, 19 février 2014

E. VENIZELOS : Je me trouve aujourd'hui ici, à Sarajevo, en ma qualité de ministre des Affaires étrangères et de vice-Premier ministre du gouvernement hellénique pour transmettre de la part du peuple grec un message d'amitié historique et ferme aux citoyens de la Bosnie-Herzégovine.

Nous entretenons des relations très étroites et ma visite ici est une occasion de renouveler et de renforcer ces liens. Mon homologue était, il y a quelques jours, à Athènes en vue de participer à la Conférence ministérielle de l'Initiative adriatique-ionienne et je suis ravi car nous avons la possibilité de promouvoir plusieurs projets, notamment dans le domaine énergétique et principalement des projets liés au gazoduc TAP. L'extension du gazoduc TAP vers cette région doit nécessairement inclure la Bosnie-Herzégovine.

Je me trouve également ici en ma qualité de président du Conseil de l'Union européenne pendant le semestre en cours, pour souligner la position européenne à l'égard de la Bosnie-Herzégovine.

Notre intérêt fondamental porte sur la stabilité, l'intégrité territoriale et la perspective européenne du pays et, bien évidemment, sur la prospérité de ses citoyens. Les problèmes ne sont pas seulement de caractère interethnique ou constitutionnel. Les problèmes sont aussi économiques et sociaux. Il existe certains principes fondamentaux qui régissent la civilisation juridique et politique européenne, la démocratie, l'Etat de droit, les droits de l'Homme, le respect de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. C'est sur ces bases que nous axons notre relation.

Et je suis convaincu que, à l'issue de la discussion que j'ai eue avec mon homologue, la direction politique de la Bosnie-Herzégovine, ses organes constitutionnels, toutes les entités institutionnelles, sont conscients qu'ils ont la responsabilité de répondre aux besoins, aux initiatives et aux priorités de leurs citoyens et de sauvegarder le parcours européen du pays tout en préservant la stabilité, l'intégrité et la perspective du pays.

Je suis venu ici en tant qu'ami. Je ne suis pas venu ici pour faire des recommandations ou exercer des pressions. Je me trouve ici pour mieux comprendre la situation et pouvoir par la suite transmettre mes évaluations à mes collègues au Conseil des ministres de l'Union européenne.

Le sort et l'avenir du pays se trouvent entre les mains de ses citoyens. Ce sont eux qui ont droit à un avenir européen, dans un environnement de sécurité et de dignité favorable à la création d'emplois.

JOURNALISTE: Quels sont les pas que doit faire la Bosnie-Herzégovie pour se rapprocher de l'Europe et éviter que la voie soit longue et difficile?

E. VENIZELOS : Après les discussions que nous avons eues avec mon homologue, je suis sûr

que les autorités en Bosnie-Herzégovine, toutes les entités institutionnelles et constitutionnelles de l'Etat comprennent que la perspective européenne est le destin commun des peuples de la Bosnie-Herzégovine.

L'Union européenne, la famille européenne est une communauté régie par des valeurs et des principes. Ici, en Bosnie-Herzégovine, la direction politique connaît le contenu de l'acquis communautaire. Je suis certain que toutes les initiatives nécessaires seront prises afin que le parcours européen du pays soit renforcé. La Bosnie-Herzégovine a besoin de plus et non de moins d'Europe.

Nous devons éviter les situations constitutionnelles complexes et faire face aux problèmes réels des gens. Toutefois, il existe une base solide. Celle-ci est la position commune sur la Bosnie-Herzégovine formulée par le Conseil des ministres de l'Union européenne. C'est justement cette position que j'ai transmise ici en tant que Présidence hellénique et je suis certain que mes interlocuteurs en Bosnie-Herzégovine comprennent très bien quel est le cadre européen dans lequel ils doivent procéder.